

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 06652 Numéro SIREN : 335 060 307 Nom ou dénomination : 01 CONTROLE

Ce dépôt a été enregistré le 17/05/2019 sous le numéro de dépôt 35671



20190356712018

DATE DEPOT : 17/05/2019

N° DE DEPOT : 35671

N° GESTION : 2010B06652

N° SIREN : 335060307

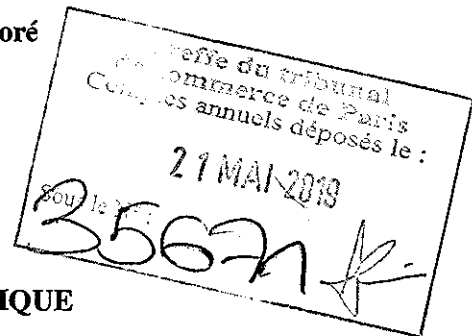
DENOMINATION : 01 CONTROLE

ADRESSE : 320 rue St Honoré 75001 PARIS

MILLESIME : 2018

.

01 CONTROLE
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 250.848 euros
Siège Social : 320, rue Saint Honoré
75001 PARIS
335 060 307 RCS PARIS



**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 25 AVRIL 2019**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

✓ **DEUXIEME DECISION**

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 257.143,79 euros en totalité au poste « Autres réserves ».

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

Exercices	Dividendes	Dividendes éligibles à l'abattement prévu pour les personnes physiques	Dividendes non éligibles à l'abattement prévu pour les personnes physiques
2017	1.000.000 €	/	1.000.000 €
2016	/	/	/
2015	517.374 €	/	517.374 €

Pour copie certifiée conforme,
Jean-Pierre FOLESE

LE PRESIDENT

COMPTES ANNUELS au 31/12/2018

	Pages
- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Annexe	5 à 15

Certifié
Conforme



BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
Capital souscrit non appelé (I)						
Immobilisations incorporelles						
Frais d'établissement						
Frais de développement						
Concessions, brevets et droits similaires	382 284	353 649	28 635	20 200	8 435	41.76
Fonds commercial (1)	22 410		22 410	22 410		
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
Immobilisations corporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage	426 844	352 517	74 328	85 836	11 508	13.41
Autres immobilisations corporelles	75 491	75 491				
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
Immobilisations financières (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	5 544		5 544	5 479	66	1.20
Total II	912 573	781 656	130 917	133 925	3 008	2.25
Stocks et en cours						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services	87 302		87 302	95 197	7 895	8.29
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes	865		865		865	
Créances (3)						
Clients et comptes rattachés	1 030 602	10 668	1 019 934	976 596	43 338	4.44
Autres créances	199 511		199 511	893 222	693 711	77.66
Capital souscrit - appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	350 742		350 742	590 404	239 662	40.59
Charges constatées d'avance (3)	6 249		6 249	9 042	2 792	30.88
Total III	1 675 272	10 668	1 664 604	2 564 461	899 857	35.09
Régularisation						
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
Primes de remboursement des obligations (V)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 587 845	792 324	1 795 521	2 698 386	902 864	33.46

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 250 848)	250 848	250 848		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	118 937	118 937		
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	25 085	25 085		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	217 710	129 914	87 795	67.58
	Report à nouveau		542 115	542 115	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	257 144	545 680	288 536	52.88
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	869 723	1 612 579	742 856	46.07
AUTRES FONDS PROPRES					
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques	95 600	95 600		
	Provisions pour charges				
	Total III	95 600	95 600		
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	243		243	
	Emprunts et dettes financières diverses	45 468	202 371	156 903	77.53
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	260 745	340 439	79 694	23.41
	Dettes fiscales et sociales	341 480	344 380	2 899	0.84
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 767	5 767	100.00
	Autres dettes	64 877	82 412	17 536	21.28
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	117 386	14 838	102 549	691.14
	Total IV	830 198	990 206	160 008	16.16
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 795 521	2 698 386	902 864	33.46
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		830 198	990 206		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	3 260 938		3 260 938	3 679 871		418 933	11.38
Chiffre d'affaires NET	3 260 938		3 260 938	3 679 871		418 933	11.38
Production stockée			7 895	46 161		54 056	117.10
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			13 441	6 149		7 292	118.59
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 586	3 814		1 228	32.20
Autres produits			12 156	7 251		4 905	67.65
Total des Produits d'exploitation (I)			3 281 225	3 743 246		462 020	12.34
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			19 712	26 759		7 048	26.34
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 638 100	1 593 732		44 367	2.78
Impôts, taxes et versements assimilés			46 791	1 063		45 728	NS
Salaires et traitements			746 415	787 668		41 253	5.24
Charges sociales			333 197	310 772		22 425	7.22
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			33 902	19 317		14 585	75.50
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			10 578	2 361		8 217	348.03
Dotations aux provisions				95 600		95 600	100.00
Autres charges			102 943	111 626		8 683	7.78
Total des Charges d'exploitation (II)			2 931 637	2 948 898		17 261	0.59
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			349 589	794 347		444 759	55.99
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	135	1 071	935	87.37
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	651	758	107	14.15
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	786	1 829	1 043	57.02
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	786	1 829	1 043	57.02
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	350 375	796 176	445 802	55.99
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	779	186	593	318.61
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	779	186	593	318.61
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 051		7 051	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	7 051		7 051	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	6 273	186	6 459	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	86 958	250 682	163 724	65.31
Total des produits (I+III+V+VII)	3 282 790	3 745 260	462 470	12.35
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 025 646	3 199 580	173 934	5.44
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	257 144	545 680	288 536	52.88

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

135

1 071

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 795 521.30 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 260 937.85 Euros et dégageant un bénéfice de 257 143.79 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICEContrôle URSSAF

Le contrôle URSSAF débuté le 05/12/2017 a donné lieu à un redressement de 7.000€.

Nantissement titres

Le 23/07/2018, le nantissement des titres de la société au profit du pool bancaire a été maintenu avec des modifications mineures.

Il est rappelé que les créances intra-groupe font l'objet d'un dailly qui garantit le pool bancaire.

Dépréciations Créances Clients

Le groupe a mis en place un outil de relance individualisé conduisant à l'extraction de requêtes impliquant des tris plus fins et une gestion plus pertinente de l'historique depuis 2015.

L'amélioration du process de suivi des créances clients et de leur dépréciation, le cas échéant, a donc conduit à un changement d'estimation prospectif de ces dépréciations à compter du 01/01/2018.

Les créances sont désormais dépréciées suivant cinq catégories, à savoir :

- ADJ : 90%
- CFE REDRESST/LIQUID : 20%
- CFE CTX : 90% (revue individuelle au 31/12/2018)
- ADB < 2ANS : 23%
- ADB > 2ANS : 90%.

Pour rappel la dépréciation des créances pratiquée en N-1 selon la méthode statistique était la suivante :

- Créances HT de l'année N-1 : 10%
- Créances HT de l'année N-2 : 35%
- Créances HT de l'année N-3 et antérieure : 70%

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires**Consolidation**

Les comptes de la société 01CONTROLE SAS sont consolidés selon la méthode de l'Intégration Globale dans les comptes du GROUPE BATISANTE.

Intégration fiscale

La société 01CONTROLE est détenue à 100% par la société GROUPE BATISANTE SAS. Le groupe fiscal a été constitué en date du 01/01/2007 et est composé au 31/12/18 par les sociétés GROUPE BATISANTE SAS, 01CONTROLE SAS, CRISTAL SAS, DEP SAS, ETB ASCENCEURS SAS, SAGEX SAS, TOPICS SAS, VALMI SAS, VOLTAIRE ELECTRIC SAS, AZURTECH SAS et SAMOA SAS.

Conformément à la convention d'intégration fiscale :

- les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale; cette charge est donc calculée sur leur résultat fiscal propre après imputation de tous les déficits antérieurs.
- la charge ou l'économie d'impôt que la société mère doit supporter résulte d'une différence entre l'impôt groupe et la somme des charges d'impôt des filiales, calculées conformément aux règles de droit commun.
- les économies d'impôt réalisées par le groupe, liées aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice; l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera alors la charge d'impôt.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

L'impôt sur les bénéfices concerne uniquement la charge d'impôt de l'exercice.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 41 490 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 41 490 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	30 829
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	10 661
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	41 490

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	383 018		21 676
TOTAL			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	417 691		9 153
Matériel de transport	20 261		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	82 869		
TOTAL	520 822		9 153
Prêts, autres immobilisations financières	5 479		66
TOTAL	5 479		66
TOTAL GENERAL	909 318		30 895

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			404 694	404 694
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			426 844	426 844
Matériel de transport			20 261	20 261
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		27 640	55 229	55 229
TOTAL		27 640	502 335	502 335
Prêts, autres immobilisations financières			5 544	5 544
TOTAL			5 544	5 544
TOTAL GENERAL		27 640	912 573	912 573

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	340 408	13 241		353 649
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	331 855	20 662		352 517
Matériel de transport	20 261			20 261
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	82 869		27 640	55 229
TOTAL	434 986	20 662	27 640	428 007
TOTAL GENERAL	775 393	33 902	27 640	781 656

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles	13 241				
Instal.techniques matériel outillage indus.	20 662				
TOTAL	20 662				
TOTAL GENERAL	33 902				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	95 600				95 600
TOTAL	95 600				95 600

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	2 473	10 578	2 383		10 668
TOTAL	2 473	10 578	2 383		10 668
TOTAL GENERAL	98 073	10 578	2 383		106 268
Dont dotations et reprises d'exploitation		10 578	2 383		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	5 544	0	5 544
Clients douteux ou litigieux	36 117	36 117	
Autres créances clients	994 485	994 485	
Personnel et comptes rattachés	5 090	5 090	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	461	461	
Taxe sur la valeur ajoutée	39 348	39 348	
Groupe et associés	154 612	154 612	
Charges constatées d'avance	6 249	6 249	
TOTAL	1 241 907	1 236 363	5 544

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	243	243		
Fournisseurs et comptes rattachés	260 745	260 745		
Personnel et comptes rattachés	71 477	71 477		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	64 930	64 930		
Taxe sur la valeur ajoutée	172 019	172 019		
Autres impôts taxes et assimilés	33 055	33 055		
Groupe et associés	45 468	45 468		
Autres dettes	64 877	64 877		
Produits constatés d'avance	117 386	117 386		
TOTAL	830 198	830 198		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	15 678			15 678

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	22 410			22 410	
Total	22 410			22 410	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	382 284	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé, les amortissements fiscaux correspondent aux amortissements comptables.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	Dégressif et Linéaires	4 à 15 ans
Installations techniques	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans
Logiciel	Linéaire	1 à 3 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Le stock des encours de production est valorisé au coût de production comprenant les consommations et les charges directes de production.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Le groupe a mis en place un outil de relance individualisé conduisant à l'extraction de requêtes impliquant des tris plus fins et une gestion plus pertinente de l'historique depuis 2015.

L'amélioration du process de suivi des créances clients et de leur dépréciation, le cas échéant, a donc conduit à un changement d'estimation prospectif de ces dépréciations à compter du 01/01/2018.

Les créances sont désormais dépréciées suivant cinq catégories, à savoir :

- ADJ : 90%
- CFE REDRESST/LIQUID : 20%
- CFE CTX : 90% (revue individuelle au 31/12/2018)
- ADB < 2ANS : 23%
- ADB > 2ANS : 90%.

Pour rappel la dépréciation des créances pratiquée en N-1 selon la méthode statistique était la suivante :

- Créances HT de l'année N-1 : 25%
- Créances HT de l'année N-2 : 45%
- Créances HT de l'année N-3 et antérieure : 70%

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	10 845
Autres créances	461
Disponibilités	123
Total	11 429

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	243
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	131 167
Dettes fiscales et sociales	124 266
Total	255 676

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 249
Total	6 249
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	117 386
Total	117 386

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Ventilation du chiffre d'affaires net**

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	3 201 047
Produits des activités Annexes	59 891
Total	3 260 938

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Employés	20
Total	23

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 350 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 6 350 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : NEANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers**

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés**Nantissement titres**

Les titres de la société ont été nantis au profit du pool bancaire le 09/01/2017.

Le 23/07/2018, le nantissement des titres de la société au profit du pool bancaire a été maintenu avec des modifications mineures.

Dailly

Il est rappelé que les créances intra-groupe ont fait l'objet d'un Dailly qui garantit le pool bancaire.

Engagements reçus

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La méthode préférentielle prévue par le règlement 00-05 du CRC est appliquée par le Groupe BATISANTE.

Le montant des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres du personnel fait l'objet d'un calcul actuariel.

Ces engagements sont calculés selon la méthode rétrospective appliquée sur la totalité du personnel, en tenant compte des dispositions prévues par les conventions collectives, d'hypothèses actuarielles, de turnover, d'inflation et d'actualisation.

Les hypothèses de calcul retenues sont :

- Age de départ : à partir de 60 ans
- Taux de Turnover : entre 0% et 7%
- Taux d'actualisation : 1,57% (taux IBOXX CORPORATE AA)
- Taux d'inflation : 1%

Les engagements de retraite au 31/12/18 ont été estimés selon cette méthode à 81.238€.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée dans les comptes sociaux au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- Effort construction	3 344
Total des allègements	3 344

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -**Produits et charges exceptionnels**

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Divers produits exceptionnels	779	77180000
Total	779	
Charges exceptionnelles		
- Contraventions	7 051	67120000
Total	7 051	

ANNEXE**SOMMAIRE**

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	5
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	5
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	6
Permanence ou changement de méthodes	6
Informations générales complémentaires	6
Informations complémentaires (CICE)	7
L'utilisation du CICE dans l'entreprise	7
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Composition du capital social	10
Fonds commercial	10
Autres immobilisations incorporelles	10
Evaluation des immobilisations corporelles	10
Evaluation des amortissements	10
Evaluation des matières et marchandises	11
Dépréciation des stocks et en cours	11
Evaluation des créances et des dettes	11
Dépréciation des créances	11
Produits à recevoir	12
Charges à payer	12
Charges et produits constatés d'avance	12
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation du chiffre d'affaires	13
Rémunération des dirigeants	13
Ventilation de l'effectif moyen	13
Honoraires des commissaires aux comptes	13
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	14
Engagement en matière de pensions et retraites	14
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	15

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE**SOMMAIRE**

page

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Produits et charges exceptionnels

15

NA = Non Applicable NS = Non significative

VACHON ET ASSOCIES

**01 CONTROLE SASU
320, rue Saint Honoré
75001 PARIS**

- :- :- :- :- :

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

- :- :- :- :- :

VACHON ET ASSOCIES

01 CONTROLE SASU
320, rue Saint Honoré
75001 PARIS

- :- :- :- :- :

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

- :- :- :- :- :

A l'Associé Unique,

OPINION

En exécution de la mission que vous nous avez confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **01 CONTROLE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

- Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

- Indépendance

Nous avons respecté les règles d'indépendance, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Une description des responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

**RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Une description détaillée des responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 10 avril 2019

Le Commissaire aux Comptes

VACHON ET ASSOCIES

Représenté par

Bertrand ~~VACHON~~

Associé Gérant

01 CONTROLE SAS

- :- :- :- :

**ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

- :- :- :- :

**DESCRIPTION DES RESPONSABILITES DE LA DIRECTION
ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT
D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

**DESCRIPTION DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES
ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	382 284	353 649	28 635	20 200	8 435	41.76
	Fonds commercial (1)	22 410		22 410	22 410		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	426 844	352 517	74 328	85 836	11 508	13.41
	Autres immobilisations corporelles	75 491	75 491				
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	5 544		5 544	5 479	66	1.20
	Total II	912 573	781 656	130 917	133 925	3 008	2.25
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services	87 302		87 302	95 197	7 895	8.29
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	865		865		865	
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 030 602	10 668	1 019 934	976 596	43 338	4.44
	Autres créances	199 511		199 511	893 222	693 711	77.66
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	350 742		350 742	590 404	239 662	40.59
	Charges constatées d'avance (3)	6 249		6 249	9 042	2 792	30.88
	Total III	1 675 272	10 668	1 664 604	2 564 461	899 857	35.09
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	2 587 845	792 324	1 795 521	2 698 386	902 864	33.46

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018	Exercice N-1 31/12/2017	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 250 848)	250 848	250 848		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	118 937	118 937		
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	25 085	25 085		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	217 710	129 914	87 795	67.58
	Report à nouveau		542 115	542 115	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	257 144	545 680	288 536	52.88
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	869 723	1 612 579	742 856	46.07
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS					
	Provisions pour risques	95 600	95 600		
	Provisions pour charges				
	Total III	95 600	95 600		
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants	243		243	
	Emprunts et dettes financières diverses	45 468	202 371	156 903	77.53
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	260 745	340 439	79 694	23.41
	Dettes fiscales et sociales	341 480	344 380	2 899	0.84
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		5 767	5 767	100.00
	Autres dettes	64 877	82 412	17 536	21.28
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)	117 386	14 838	102 549	691.14
	Total IV	830 198	990 206	160 008	16.16
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	1 795 521	2 698 386	902 864	33.46

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

830 198

990 206

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	3 260 938		3 260 938	3 679 871		418 933	11.38
Chiffre d'affaires NET	3 260 938		3 260 938	3 679 871		418 933	11.38
Production stockée			7 895	46 161		54 056	117.10
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation			13 441	6 149		7 292	118.59
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			2 586	3 814		1 228	32.20
Autres produits			12 156	7 251		4 905	67.65
Total des Produits d'exploitation (I)			3 281 225	3 743 246		462 020	12.34
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			19 712	26 759		7 048	26.34
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			1 638 100	1 593 732		44 367	2.78
Impôts, taxes et versements assimilés			46 791	1 063		45 728	NS
Salaires et traitements			746 415	787 668		41 253	5.24
Charges sociales			333 197	310 772		22 425	7.22
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			33 902	19 317		14 585	75.50
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			10 578	2 361		8 217	348.03
Dotations aux provisions				95 600		95 600	100.00
Autres charges			102 943	111 626		8 683	7.78
Total des Charges d'exploitation (II)			2 931 637	2 948 898		17 261	0.59
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			349 589	794 347		444 759	55.99
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2018	12	31/12/2017	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)	135		1 071		935	87.37
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	651		758		107	14.15
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	786		1 829		1 043	57.02
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	786		1 829		1 043	57.02
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	350 375		796 176		445 802	55.99
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	779		186		593	318.61
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII	779		186		593	318.61
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 051				7 051	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII	7 051				7 051	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	6 273		186		6 459	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	86 958		250 682		163 724	65.31
Total des produits (I+III+V+VII)	3 282 790		3 745 260		462 470	12.35
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	3 025 646		3 199 580		173 934	5.44
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	257 144		545 680		288 536	52.88

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

Attestation de présentation des comptes

135

1 071

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 1 795 521.30 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 3 260 937.85 Euros et dégageant un bénéfice de 257 143.79 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Contrôle URSSAF

Le contrôle URSSAF débuté le 05/12/2017 a donné lieu à un redressement de 7.000€.

Nantissement titres

Le 23/07/2018, le nantissement des titres de la société au profit du pool bancaire a été maintenu avec des modifications mineures.

Il est rappelé que les créances intra-groupe font l'objet d'un dailly qui garantit le pool bancaire.

Dépréciations Créances Clients

Le groupe a mis en place un outil de relance individualisé conduisant à l'extraction de requêtes impliquant des tris plus fins et une gestion plus pertinente de l'historique depuis 2015.

L'amélioration du process de suivi des créances clients et de leur dépréciation, le cas échéant, a donc conduit à un changement d'estimation prospectif de ces dépréciations à compter du 01/01/2018.

Les créances sont désormais dépréciées suivant cinq catégories, à savoir :

- ADJ : 90%
- CFE REDRESST/LIQUID : 20%
- CFE CTX : 90% (revue individuelle au 31/12/2018)
- ADB < 2ANS : 23%
- ADB > 2ANS : 90%.

Pour rappel la dépréciation des créances pratiquée en N-1 selon la méthode statistique était la suivante :

- Créances HT de l'année N-1 : 10%
- Créances HT de l'année N-2 : 35%
- Créances HT de l'année N-3 et antérieure : 70%

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Consolidation

Les comptes de la société 01CONTROLE SAS sont consolidés selon la méthode de l'Intégration Globale dans les comptes du GROUPE BATISANTE.

Intégration fiscale

La société 01CONTROLE est détenue à 100% par la société GROUPE BATISANTE SAS. Le groupe fiscal a été constitué en date du 01/01/2007 et est composé au 31/12/18 par les sociétés GROUPE BATISANTE SAS, 01CONTROLE SAS, CRISTAL SAS, DEP SAS, ETB ASCENCEURS SAS, SAGEX SAS, TOPICS SAS, VALMI SAS, VOLTAIRE ELECTRIC SAS, AZURTECH SAS et SAMOA SAS.

Conformément à la convention d'intégration fiscale :

- les charges d'impôt sont supportées par les sociétés intégrées (filiales et mère) comme en l'absence d'intégration fiscale; cette charge est donc calculée sur leur résultat fiscal propre après imputation de tous les déficits antérieurs.
- la charge ou l'économie d'impôt que la société mère doit supporter résulte d'une différence entre l'impôt groupe et la somme des charges d'impôt des filiales, calculées conformément aux règles de droit commun.
- les économies d'impôt réalisées par le groupe, liées aux déficits sont conservées chez la société mère et sont considérées comme un gain immédiat de l'exercice; l'exercice où les filiales redeviendront bénéficiaires, la société mère supportera alors la charge d'impôt.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

L'impôt sur les bénéfices concerne uniquement la charge d'impôt de l'exercice.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 41 490 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 41 490 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	30 829
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	10 661
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	41 490

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	383 018		21 676
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	417 691		9 153
Matériel de transport	20 261		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	82 869		
TOTAL	520 822		9 153
Prêts, autres immobilisations financières	5 479		66
TOTAL	5 479		66
TOTAL GENERAL	909 318		30 895

	Diminutions		Valeur brute eo fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			404 694	404 694
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			426 844	426 844
Matériel de transport			20 261	20 261
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		27 640	55 229	55 229
TOTAL		27 640	502 335	502 335
Prêts, autres immobilisations financières			5 544	5 544
TOTAL			5 544	5 544
TOTAL GENERAL		27 640	912 573	912 573

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	340 408	13 241		353 649
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	331 855	20 662		352 517
Matériel de transport	20 261			20 261
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	82 869		27 640	55 229
TOTAL	434 986	20 662	27 640	428 007
TOTAL GENERAL	775 393	33 902	27 640	781 656

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	13 241				
Instal.techniques matériel outillage indus.	20 662				
TOTAL	20 662				
TOTAL GENERAL	33 902				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	95 600				95 600
TOTAL	95 600				95 600

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	2 473	10 578	2 383		10 668
TOTAL	2 473	10 578	2 383		10 668
TOTAL GENERAL	98 073	10 578	2 383		106 268
Dont dotations et reprises d'exploitation		10 578	2 383		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	5 544	0	5 544
Clients douteux ou litigieux	36 117	36 117	
Autres créances clients	994 485	994 485	
Personnel et comptes rattachés	5 090	5 090	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	461	461	
Taxe sur la valeur ajoutée	39 348	39 348	
Groupe et associés	154 612	154 612	
Charges constatées d'avance	6 249	6 249	
TOTAL	1 241 907	1 236 363	5 544

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	243	243		
Fournisseurs et comptes rattachés	260 745	260 745		
Personnel et comptes rattachés	71 477	71 477		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	64 930	64 930		
Taxe sur la valeur ajoutée	172 019	172 019		
Autres impôts taxes et assimilés	33 055	33 055		
Groupe et associés	45 468	45 468		
Autres dettes	64 877	64 877		
Produits constatés d'avance	117 386	117 386		
TOTAL	830 198	830 198		

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		An début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	16.0000	15 678			15 678

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	22 410			22 410	
Total	22 410			22 410	

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition.

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	382 284	

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé, les amortissements fiscaux correspondent aux amortissements comptables.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	Dégressif et Linéaires	4 à 15 ans
Installations techniques	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	2 à 4 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 10 ans
Logiciel	Linéaire	1 à 3 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Le stock des encours de production est valorisé au coût de production comprenant les consommations et les charges directes de production.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Le groupe a mis en place un outil de relance individualisé conduisant à l'extraction de requêtes impliquant des tris plus fins et une gestion plus pertinente de l'historique depuis 2015.

L'amélioration du process de suivi des créances clients et de leur dépréciation, le cas échéant, a donc conduit à un changement d'estimation prospectif de ces dépréciations à compter du 01/01/2018.

Les créances sont désormais dépréciées suivant cinq catégories, à savoir :

- ADJ : 90%
- CFE REDRESST/LIQUID : 20%
- CFE CTX : 90% (revue individuelle au 31/12/2018)
- ADB < 2ANS : 23%
- ADB > 2ANS : 90%.

Pour rappel la dépréciation des créances pratiquée en N-1 selon la méthode statistique était la suivante :

- Créances HT de l'année N-1 : 25%
- Créances HT de l'année N-2 : 45%
- Créances HT de l'année N-3 et antérieure : 70%

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	10 845
Autres créances	461
Disponibilités	123
Total	11 429

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	243
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	131 167
Dettes fiscales et sociales	124 266
Total	255 676

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	6 249
Total	6 249
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	117 386
Total	117 386

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
Prestations de services	3 201 047
Produits des activités Annexes	59 891
Total	3 260 938

Rémunération des dirigeants

(PCG Art. 831-3, 832-12, 832-13)

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	3
Employés	20
Total	23

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 350 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 6 350 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : NEANT

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Nantissement titres

Les titres de la société ont été nantis au profit du pool bancaire le 09/01/2017.

Le 23/07/2018, le nantissement des titres de la société au profit du pool bancaire a été maintenu avec des modifications mineures.

Dailly

Il est rappelé que les créances intra-groupe ont fait l'objet d'un Dailly qui garantit le pool bancaire.

Engagements reçus

Néant

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La méthode préférentielle prévue par le règlement 00-05 du CRC est appliquée par le Groupe BATISANTE.

Le montant des engagements en matière de pensions, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres du personnel fait l'objet d'un calcul actuariel.

Ces engagements sont calculés selon la méthode rétrospective appliquée sur la totalité du personnel, en tenant compte des dispositions prévues par les conventions collectives, d'hypothèses actuarielles, de turnover, d'inflation et d'actualisation.

Les hypothèses de calcul retenues sont :

- Age de départ : à partir de 60 ans
- Taux de Turnover : entre 0% et 7%
- Taux d'actualisation : 1,57% (taux IBOXX CORPORATE AA)
- Taux d'inflation : 1%

Les engagements de retraite au 31/12/18 ont été estimés selon cette méthode à 81.238€.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée dans les comptes sociaux au titre de cet exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Accroissements et allègements dette future d'impôt

(PCG Art. 831-2/19, Art. 832-12 et Art. 832-13)

Nature des différences temporaires	Montant
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :	
- Effort construction	3 344
Total des allègements	3 344

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Divers produits exceptionnels	779	77180000
Total	779	
Charges exceptionnelles		
- Contraventions	7 051	67120000
Total	7 051	